



Communiqué de Mgr Jacolin au sujet de Michel Santier

Comme vous, j'ai appris avec tristesse et un profond désarroi les actes commis à des fins sexuelles par Michel Santier sur de jeunes majeurs alors qu'il était prêtre à Coutances. Ces faits ont été commis dans le cadre d'accompagnement spirituel, et plus grave encore, lors du sacrement du pardon. Ce sont là des abus spirituels gravissimes, que je condamne fermement. Ces jeunes avaient mis leur confiance pour être guidés spirituellement, cette confiance fut trahie, meurtrissant ces personnes pour la vie.

Au regard de ces faits, je ne comprends pas que Michel Santier ait accepté une charge épiscopale et devienne ainsi évêque du diocèse de Luçon en 2001.

Le vendredi 21 octobre, par le communiqué de Mgr Lebrun, nous apprenons que d'autres personnes victimes se sont manifestées. J'en ai été consterné comme beaucoup d'entre vous. Ces nouveaux cas connus, commis lorsque Michel Santier était prêtre à Coutances m'amène à ne pas exclure qu'il ait pu commettre de tels actes lors de ses années dans notre diocèse. Je demande aux personnes victimes de se manifester auprès de la cellule d'écoute (1), en vue d'une reconnaissance des faits subis, d'un accompagnement pour un chemin de réparation, et d'un désir d'une mise en lumière pour une vérité qui nous est nécessaire.



Pour certains d'entre vous, le lien de confiance avec la hiérarchie de l'Église est abîmé par le sentiment d'avoir été trahi. Je vous redis ma ferme volonté de collaborer avec tous et de persévérer dans ce combat contre toutes les formes d'abus et de mensonges.

Que Dieu qui a tant aimé le monde et qui a envoyé son Fils pour le sauver nous fasse avancer dans la vérité et dans l'Espérance.

✠ Mgr François JACOLIN
Évêque de Luçon

(1)

Cellule écoute du diocèse de Luçon. Tel : 07 48 13 86 81

E-mail : ecoutevictimes@diocese85.org

